Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

Cercle de co-développement pour les tuteurs

Description :

Le codéveloppement est un processus d'apprentissage qui s'appuie sur l'intelligence collective et le partage d'expériences entre pairs.
A partir de situations réelles vécues par les tuteurs, les échanges permettront de faire émerger des solutions et de s'enrichir mutuellement.
Ce cercle de co-développement consiste à se réunir en petit groupe de pairs qui ont une communauté d'intérêt, afin d'atteindre un objectif, en référence à un travail centré sur un problème, une préoccupation ou un projet. Le sujet travaillé en séance est spécifique à l'un des tuteurs.
Au fil des séances, chaque participant aura la possibilité de demander une consultation de ses pairs, afin de résoudre une difficulté qu'il rencontre dans son activité de tutorat. Le processus du cercle de codéveloppement est rigoureux et son format court, le rend particulièrement agile et opératoire.

Objectifs :

- Exposer son expérience plutôt que du savoir, et tirer des enseignements de l'action
- S'appuyer sur la dynamique de groupe pour développer l'autonomie et la coopération
- Créer un espace de recul et d'effet miroir

Programme :

Présentation de la méthode sur la 1e demi-journée :

- Les 4 règles essentielles (confidentialité, bienveillance, parler vrai, engagement)
- Les 3 rôles: le client (porteur du sujet), les consultants (les pairs concernés) et le facilitateur (gardien du cadre et des règles)

4 ateliers trimestriels correspondant chacun à l'étude d'un cas réel en 6 étapes :

- L'exposé
- Les questions de clarification
- La demande et le contrat de consultation
- La consultation
- La synthèse et le plan d'actions
- Les apprentissages, la régulation et l'évaluation

Méthode pédagogique :

- Apports méthodologiques
- Echanges entre pairs

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Sandrine Decottignies référent handicap sandrine.decottignies@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 05 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Tuteurs
Pré-requis :
Aucun
Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
Transmission des savoirs
Lieu :
Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 270 €
Modalités animation :
Présentiel
Formateur :
Prestataire externe, Intervenant institutionnel
Effectif :
8 à 12 agents
Durée en jours :
2
Durée en heures :
14